

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 7 février 2025

Secrétaire de séance : Brigitte ROSSI

Etaient présents 43 titulaires, 1 délégué suppléant et 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Serge BERTRANINE-CHANQUET (suppléant de Christine CABON)

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Fabienne TOUVARD Jean LABORDE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ à Bernard UTHURRY, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Frédéric LOUSTAU à Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA,

Absents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Michel CONTOU-CARRERE, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 250220-03-DEV-

**REQUALIFICATION ET RENATURATION DU PARC D'ACTIVITES DU GABARN –
PLAN DE FINANCEMENT**

M. OXIBAR explique que le Parc d'Activités Economique (PAE) du Gabarn situé sur la commune d'Escout a été créé dans les années 80.

Il regroupe plusieurs entreprises dans le domaine de la sous-traitance aéronautique/mécanique, logistique.

En 2011 et 2015, deux extensions successives ont été faites sur ce PAE. Celui-ci s'étend désormais sur environ 30 ha et accueille une vingtaine d'entreprises.

Cependant, deux événements majeurs sont venus réinterroger l'aménagement de cette zone d'activités :

- L'implantation de la centrale à enrobé par la société Enrobé du Haut Béarn
- L'incendie de la société STI, spécialisée dans le traitement de surface aéronautique, en janvier 2021.

Ainsi, suite à cette situation et pour faire face aux nombreuses questions des riverains et des entreprises, la CCHB et la mairie d'Escout ont mis en place une instance de concertation dont le pilotage a été confié à l'APESA.

En 2023, le CAUE a intégré le groupe de travail en tant qu'AMO afin de faire un état des lieux du PAE, de travailler avec les représentants des riverains et des entreprises et de traduire en orientations programmatiques l'ensemble des éléments recueillis pour lancer une consultation et recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour requalifier la zone (été 2023).

A l'issue de celle-ci les bureaux d'étude suivants ont été retenus : Pays et paysages (paysagiste mandataire), Keima (ingénierie/VDR) et Géociam (environnement).

Le projet proposé répond aux enjeux et objectifs suivants :

- Enjeu 1 : un système viaire adapté au site et fonctionnel
- Enjeu 2 : s'inscrire dans une dynamique de transition écologique et de prise en compte de l'eau
- Enjeu 3 : partage de l'espace public

Le projet consiste à :

- Mettre en valeur et sécuriser l'entrée :
 - o Elargissement de l'entrée, de l'ilot central, mise en place de bordures et recentrage du totem. Une discussion est en cours avec la DIRA/possibilité d'aménager différemment l'entrée (rond-point en fonction des trafics projetés),
 - o Plantation d'arbres d'alignements,
 - o Maintien des fossés et des bas-côtés enherbés
- Etendre le bassin, reprendre les voiries et retraiter les eaux :
 - o Création d'un second bassin de rétention attenant à l'existant qui sera conservé au regard de la présence d'espèces à fort enjeux (cf. inventaire faunistique – Voisin Consultant). Ce bassin, peu profond, sera relié au bras du Gabarn pour une meilleure gestion des eaux pluviales et une meilleure lisibilité géographique,
 - o Maintien de la trame bocagère,
 - o Mise en valeur de l'ouverture paysagère,
 - o Continuité et renforcement de la trame arborée
 - o Restauration des écoulements et des continuités écologiques,
 - o Création d'une nouvelle voie le long du bassin afin de déconnecter le trafic poids lourds notamment de la centrale à enrobé de l'ensemble du PAE (accès direct),
 - o Création d'un chemin piéton,
 - o Création de lignes plantées le long des clôtures et marquage des entrées des entreprises
- Aménagement d'une clairière et implantation d'un rond-point :
 - o Création d'une placette revêtue permettant l'accueil des food trucks,
 - o Mise en valeur d'une clairière avec petits espaces de pique-nique,

- Implantation d'un rond-point et d'un rétrécissement de la voie (giration limitée) pour éviter la circulation des poids lourds depuis le lotissement d'habitations (arrêté de circulation, interdisant les poids lourds depuis la rue du Malet, existant mais pas respecté). Le rond-point permettra le retournement des utilisateurs du PAE, notamment des poids lourds,
- Continuité piétonne et accès au chemin de randonnée.

Le coût total de cet aménagement est de 675 000 € HT.

NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT
Etudes et honoraires divers	
Etudes (VOISIN CONSULTANT)	13 000,00 €
Maîtrise d'œuvre et OPC	70 000,00 €
Honoraires divers :	
Géomètre (levés topos)	4 000,00 €
Dossier espèces protégées	20 000,00 €
Sous total études/honoraires	107 000,00 €
Travaux	
Prestations générales	25 000,00 €
Terrassement	25 000,00 €
Voirie	135 000,00 €
Bordures	40 000,00 €
Signalisation verticale et horizontale	3 000,00 €
Assainissement eaux usées	2 500,00 €
Assainissement eaux pluviales (bassin)	170 000,00 €
Poste de refoulement eaux pluviales	80 000,00 €
Eau potable	2 500,00 €
Réseaux secs/éclairage public	15 000,00 €
Aménagements paysagers	70 000,00 €
Sous total travaux	568 000,00 €
TOTAL	675 000,00 €

Le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

- État 202 500 € (30%)
- Région 202 500 € (30%)
- Autofinancement.....270 000 € (40%)

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 53 voix pour et par 1 voix contre (P. BAHOUM)

- **ADOPTE** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées auprès de l'Etat, du Conseil Régional,
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches administratives nécessaires,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 20 février 2025
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé BR

Signé BU

Brigitte ROSSI

Bernard UTHURRY